

0781205L
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE CLAUDE DEBUSSY
31 RUE ALEXANDRE DUMAS
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tel : 0139210039

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Marianne Goldenberg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DON FSE - Les membres du Conseil d'Administration acceptent le don du Foyer Socio-Educatif au collège d'un montant de 5 000 €. Ce don aura pour objet de participer au financement des sorties scolaires organisées par le collège Claude Debussy. Il s'effectuera par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du collège Debussy.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0